



TERMES DE REFERENCES

Pour la sélection d'un prestataire en vue de la réalisation des travaux de rafraichissement de la peinture des barrières du siège, de la barrière de la cité des cadres et la mise aux normes de la plaque d'identification de la cité de l'OAPI.

JUIN 2024

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

L'Organisation est l'office de propriété industrielle de ses 17 Etats membres. Il en résulte que toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle sont centralisées à l'OAPI et les titres délivrés sont valables dans tous les Etats membres.

Au siège de l'OAPI, les bureaux sont répartis sur deux bâtiments dont l'ancien siège abritant les services spécialisés et le nouveau abritant la Direction Générale et les services transversaux.

L'OAPI dispose également d'une cité des cadres à Bastos et d'une résidence pour le Directeur Général.

L'OAPI lance un appel d'offres national pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de rafraîchissement de la peinture des barrières de son siège et de la cité des cadres, et la mise aux normes de la plaque d'identification de la cité avec son nouveau logo.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général du travail demandé au prestataire est de :

- Visiter les différents sites des travaux ;
- Effectuer les travaux de peinture à la barrière de l'ancien bâtiment du siège, extérieur-intérieur de la barrière et le poste transformateur ;
- Effectuer les travaux de peinture à la barrière du nouveau bâtiment du siège, extérieur-intérieur de la barrière, guérite arrière et guérite principale ;
- Effectuer les travaux de peinture à la barrière de la cité des cadres, façade principale, extérieur-intérieur de la barrière, la guérite, le local du groupe électronique et la sérigraphie sur la plaque à l'entrée de la cité.

3. METRAGES DES SURFACES A RAFRAICHIR

a. Métrage de la barrière de la cité des cadres

Désignation	Quantité
Façade principale	453 m ²
Guérite	160 m ²
Local groupe	140 m ²
Façade intérieure	700 m ²
Sérigraphie sur la plaque à l'entrée de la cité avec le nouveau logo OAPI	4 m ²

b. Métrage de la barrière au siège à l'ancien bâtiment

Désignation	Quantité
Poste de transformateur	54 m ²
Façade DGSN, cantine, façade principale intérieure-extérieure	994 m ²
Ouvrage métallique	200 m
Façade intérieure	700 ml

c. Métrage de la barrière au siège au nouveau bâtiment

Désignation	Quantité
Guérite arrière, façade DGSN intérieure-extérieure	24 m ²
Guérite principale extérieur	47 m ²
Box de respiration sur la cour	34 m ²
Façade principale intérieur-extérieur	365 m ²
Façade à droite arrière et sous-sol intérieur	1096 m ²

4. CALENDRIER PREVISIONNEL

La durée de la mission, qui se déroulera au siège de l'Organisation situé à Yaoundé, est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le prestataire fournira à cet effet un planning d'intervention.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Les prestations des présents termes de références doivent être menées par un prestataire qualifié et professionnel des travaux de peinture des bâtiments administratifs.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient entre autres :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc de son pays ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques et à UBA et BANQUE ATLANTIQUE sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07013000001

Clé : 01

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

BANQUE ATLANTIQUE :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient entre autres :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la prestation, ainsi que leurs CV ;
- Des exemples de réalisations similaires faites par le soumissionnaire ;
- L'assistance proposée pendant période de garantie.

Le pli financier contient entre autres :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

7. CRITÈRES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/15
3	Expériences dans l'exécution des marchés similaires	/20
4	Références professionnelles du personnel assigné à la mission	/20
5	Chronogramme d'intervention	/10
S/TOTAL		/70
6	Eléments du coût, conditions et facilités de paiement	/30
S/TOTAL		/30
TOTAL		/100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures aux présents termes de référence ou de ne lui donner aucune suite.

La Direction Générale de l'OAPI